

Œil pour œil, dent pour dent!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Œil pour œil, dent pour dent!

Le *Journal de médecine de Bordeaux* raconte qu'un médecin de cette ville aurait reçu de son plombier le mémoire suivant:

Réparations effectuées chez le Dr D...

S'être rendu à l'appel du client . .	Fr. 2.—
Avoir constaté l'éclatement d'un tuyau de plomb	» —.50
Avoir fermé le robinet du compteur d'eau	» —.25
Avoir été chercher une échelle . .	» —.25
Avoir minutieusement examiné le tuyautage et recherché la fuite .	» 2.75
Avoir découvert la fuite	» 1.25
Avoir enlevé les crampons fixant au mur le tuyau	» 2.—
Avoir écarté du mur le tuyau . .	» —.50
Préparation de la soudure. . . .	» —.50
Allumage de la lampe à souder .	» —.25
Fourniture d'essence pour la lampe	» 1.—
Décapage de la surface du tuyau:	
Limage	» 1.25
Polissage	» 1.25
Avoir promené la flamme de la lampe sur l'emplacement de la soudure	» 2.—
Avoir appliqué la soudure . . .	» 2.—
Métal fourni	» 3.—
Avoir attendu le refroidissement du tuyau	» 1.50
Avoir limé et poli la soudure . .	» 1.50
Avoir ouvert le robinet du compteur d'eau	» —.25
Avoir constaté l'étanchéité de la soudure	» 1.25
Avoir éteint la lampe à souder . .	» —.25
Avoir appliqué le tuyau contre le mur	» —.25
Avoir replacé les crampons . . .	» 2.—
Avoir été chercher un balai . . .	» —.10
Avoir balayé les détritus tombés du mur	» —.50
Avoir rapporté l'échelle	» —.25
Avoir rassemblé les outils	» —.15

A reporter Fr. 28.75

Report Fr. 28.75
Avoir donné le coup de balai final sur la réparation
Total Fr. 30.—

Ayant eu quelque temps après à soigner son plombier, notre confrère se fit un malin plaisir de lui adresser la note suivante:

Avoir reçu et fait asseoir le client (temps passé)	Fr. 1.—
Interrogatoire (temps passé et effort intellectuel fourni).	» 5.—
Avoir fait déshabiller le malade (temps passé dans l'attente) . .	» 1.—
Avoir déplié une serviette d'auscultation	» —.20
Avoir minutieusement ausculté le malade	» 5.—
Avoir saisi un stéthoscope et l'avoir appliqué sur la région précardiaque	» —.25
Avoir écouté les bruits du cœur .	» 2.50
Avoir découvert un bruit anormal .	» 1.—
S'être assis et avoir réfléchi . . .	» 1.25
Avoir posé le diagnostic de la maladie (effort intellectuel fourni) .	» 3.50
Rapport verbal au malade sur son état	» 2.50
Avoir pris une feuille de papier et un porte-plume	» —.25
Avoir fourni une feuille de papier .	» —.15
Avoir formulé une potion	» 3.—
Calcul mental pour évaluation des doses médicamenteuses par cuillère à soupe	» 1.15
Avoir contrôlé les doses inscrites .	» —.50
Avoir remis en place la serviette et le stéthoscope	» —.25
Etre revenu donner le coup d'œil final sur le malade	» 1.—
Avoir réconforté par de bonnes paroles et reconduit	» —.50

Total Fr. 30.—